

Alcatel-Lucent va racheter sa propriété intellectuelle

Dans la foulée de son assemblée générale du 28 mai, Alcatel-Lucent a annoncé, lundi 2 mai, le lancement d'une **émission de nouvelles obligations convertibles** dans le cadre du [Plan Shift](#) présenté il y a bientôt un an par **Michel Combes**. « *Cette transaction a pour objectif de rembourser tout ou partie du Crédit Garanti de 1 750 millions de dollars, d'allonger la maturité de la dette et de réduire le coût de l'endettement* », souligne l'entreprise dans sa communication.

L'équipementier espère ainsi profiter de la confiance retrouvée en regard d'un programme économique et technologique respecté dans ses grandes lignes (lire [Alcatel-Lucent poursuit la réduction de ses pertes au début 2014](#)) pour **accélérer son désendettement**. Et pour racheter ses brevets. Ces derniers avaient été gagés sous l'ère du précédent dirigeant, Ben Verwaayen, lors de la signature d'un nouveau prêt de 1,6 milliard d'euros fin 2012 alors que l'entreprise n'était plus en mesure de faire face à ses échéances.

29 000 brevets actifs gagés

Pour obtenir ce prêt, Alcatel-Lucent avait donc engagé son portefeuille de quelque **45 000 brevets** (dont 29 000 actifs) dans les technologies de réseaux fixes et mobiles valorisés autour de 5 milliards d'euros. Une initiative qui avait [mis en émoi le gouvernement français](#) à l'idée que l'équipementier national voit sa propriété intellectuelle tomber entre les mains des financiers étrangers, Goldman Sachs et Crédit Suisse en l'occurrence. Le gouvernement devrait donc se réjouir de cette initiative.

Il n'en reste pas moins que pour assainir sa situation, le groupe a dû opérer [un nouveau plan social](#) touchant 15 000 postes, programmer [la fermeture de plusieurs sites](#), profiter du [soutien des opérateurs](#) pressurisés par l'appel au patriotisme économique d'Arnaud Montebourg, vendre filiales et divisions ([LGS Innovations](#), [Alcatel-Lucent Entreprise](#), [Cybersécurité...](#)) pour se concentrer sur les activités très haut débit et technologies de réseaux IP. Autant d'opérations qui avaient permis à l'entreprise de retrouver la confiance des investisseurs. Après avoir frôlé les 1,30 euros en juin 2013, l'action dépassait les 3 euros fin décembre. **Mais l'offre obligataire du jour d'Alcatel-Lucent ne semble pas emballer la Bourse**. En fin de matinée, ce mardi 3 juin, le titre perdait 1,55% de sa valeur à 2,85 euros.

Egalement

[Quiz : connaissez-vous Alcatel-Lucent ?](#)

En images : Alcatel-Lucent Bell Labs Open Days 2013